

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

DEUX DU DÉPARTEMENT : 15 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CARORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CARORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

PLATE-FORME ÉLECTORALE

Les élections sénatoriales approchent. Sur les 98 sièges auxquels il devra être pourvu, cinquante-six étaient occupés par des républicains du bloc de gauche, quarante-deux par des membres du bloc de droite. On peut être assuré que la majorité sera très notablement renforcée.

La question la plus intéressante parmi toutes celles que visent les programmes électoraux, est sans contredit celle de la réduction du service militaire. La réforme est universellement réclamée par le pays et les sénateurs sortants de la droite l'ont si bien compris que, pour excuser leur conduite passée, sans engager leur conduite à venir, ils se retranchent derrière des formules vagues, se déclarant prêts à voter toute réforme « mûrement étudiée et ne portant pas atteinte aux intérêts de la défense nationale ». Il est nécessaire de les forcer à se prononcer pour ou contre la proposition en cours de discussion devant le Sénat. Cette proposition répond aux deux conditions qu'ils exigent.

Rapidement nous examinerons les diverses critiques présentées et nous montrerons que nombreux sont les avantages qui résulteront de la loi Rolland, tant au point de vue de l'unité morale du pays qu'au point de vue de la force de l'armée.

Le premier reproche adressé au service de deux ans repose sur la diminution des effectifs. Les adversaires du projet savent-ils bien ce qu'ils réclament, lorsqu'ils demandent un accroissement continu du nombre d'hommes présents sous les drapeaux ? C'est peu probable. Désirent-ils que nous luttons avec l'Allemagne sur ce terrain-là ? Mais ils ignorent donc, que l'Allemagne a 448.000 conscrits par an, et que nous en avons seulement 225.000. Ce n'est pas en rédigeant un texte de loi que l'on changera quelque chose à ce fait brutal qui ressort des statistiques de natalité.

Au point de vue des effectifs, les seules conditions que l'on puisse exiger d'une loi sur le recrutement sont :

1° Qu'elle fasse passer sous les drapeaux tous les citoyens valides pendant un laps de temps suffisant pour qu'ils fassent de bons réservistes, pour qu'au jour d'une mobilisation le pays puisse fournir en quantité et en qualité le maximum de son effort.

2° Qu'elle maintienne sous les drapeaux un nombre d'hommes suffisant pour que la mobilisation soit rapide, facile et qu'elle assure l'organisation immédiate des unités constituées. L'armée active, sur le pied de paix, est en quelque sorte l'ossature et le système nerveux d'un immense géant dont les réserves forment les muscles. Il est nécessaire que cette ossature et ce système nerveux restent proportionnés à l'importance des chairs dont on les recouvrira.

La proposition Rolland est très supérieure à la loi de 1889 sur le premier point.

Sur le second point elle est identique.

Le ministre de la guerre disait au Sénat le 24 juin dernier : « La première condition que j'ai mise à mon adhésion à la proposi-

tion de loi a été que j'aurai dans l'armée à venir le même nombre qu'avec le service de trois ans. » Passant en revue les diverses parties de la loi, il en arrivait à cette conclusion que le passage de 30.000 à 50.000 du nombre des rengagés ou commissionnés — soit une augmentation de 20.000 — assurerait un chiffre égal et probablement supérieur à celui obtenu actuellement. Si l'on tient compte de la réglementation étroite des services inactifs, de la suppression des secrétaires et ordonnances, plus nuisibles qu'utiles, on arrive, en effet, à constater qu'il ne serait pas nécessaire de recourir à l'augmentation du nombre des rengagés pour assurer à l'armée active plus d'unité, plus de force, plus d'utilité.

Au Palais-Bourbon

La commission du budget qui a terminé hier la première partie de ses travaux, a réalisé l'équilibre du budget de 1903 dans les conditions suivantes : Le budget présenté par le gouvernement n'était équilibré qu'à l'aide d'une émission d'obligations à court terme, montant au chiffre net de 33 millions de francs. De plus, il manquait au budget du ministère de la marine les crédits nécessaires à la construction de trois cuirassés précédemment commandés ou mis en chantier et les crédits destinés à faire face au maintien en état de mobilisation permanente, comme précédemment, des escadres de la Méditerranée, de la mer du Nord, soit en tout 13 millions.

Si on ajoute à ces deux sommes la perte de recettes de onze millions environ résultant du vote de deux douzièmes provisoires, en raison du retard dans l'application des modalités nouvelles dans la perception de l'impôt, modalités applicables seulement à partir du 1^{er} mars, on arrive au déficit total de 57 millions de francs en présence duquel se trouvait la commission du budget. Elle a comblé ce déficit à l'aide des mesures suivantes : économies sur les dépenses des différents ministères, 31 millions : réduction des garanties d'intérêt des chemins de fer, 4 millions : recettes nouvelles sur les successions, 16 millions ; recettes nouvelles des postes et des télégraphes, 2 millions ; produit des amendes de condamnation, 1 million ; bénéfice de la fabrication de la monnaie de nickel, 3 millions. Total : 57 millions.

La commission du budget, dans sa séance d'aujourd'hui, adopte et incorpore dans la loi des finances un amendement de M. Clémentel, établissant que les maisons de banque et les maisons de crédit devront, dans les trois mois de l'ouverture d'un compte indivis ou collectif avec solidarité, faire connaître au directeur de l'enregistrement les noms et domicile de chaque déposant, ainsi que la date d'ouverture du compte sous peine d'une amende de 500 à 5 000 francs.

Dans la quinzaine de la notification qui leur sera faite par l'administration du décès d'un des déposants, ils devront adresser au directeur de l'enregistrement la liste des titres, sommes ou valeurs existant au jour du décès au crédit des cotitulaires du compte. Ces titres, sommes ou valeurs seront considérés pour la perception des droits de succession, sauf preuve contraire, comme appartenant conjointement aux déposants et dépendant de la succession de chacun d'eux pour une part.

La commission s'est ajournée au 8 avril.

La commission a estimé que l'amendement Clémentel apporterait au Trésor un bénéfice de 4 millions.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Élysée sous la présidence de M. Loubet, MM. Pelletan, Maréjols et Mougeot n'assistaient pas au conseil.

Le président du conseil a fait part à ses collègues des dernières nouvelles qui lui sont parvenues au sujet de la grève de Marseille et qui la présentent comme touchant à son terme. Tous les efforts tentés pour la généraliser ont complètement échoué.

Le garde des sceaux a fait signer plusieurs décrets portant nomination dans la magistrature.

Le ministre des affaires étrangères a entrepris le conseil des questions extérieures en cours ; il a rappelé l'arrangement conclu avec le Venezuela au mois de février et ratifié au mois d'avril 1902, au sujet des réclamations de nos nationaux. Les intérêts de nos compatriotes et les garanties obtenues pour eux ne sauraient être affectés par les événements actuels.

Le ministre des colonies a fait part au conseil des mesures qu'il a fait prendre par le gouverneur de l'Indo-Chine pour assurer en même temps que les autres puissances l'évacuation de Sanghaï par le détachement qui s'y trouve.

La Commission du budget

Le ministre de la guerre ayant fait observer que le renvoi anticipé de la classe 1899 pourrait être interprété comme s'opposant au vote rapide du service de deux ans, la commission a repoussé la question Maujan. Pour le reste, les propositions du rapporteur ont été maintenues et le budget de la guerre a été ramené à 620 millions, au lieu des 711 demandés. Economie : 29 millions.

La commission s'est ensuite occupée du ministère de la marine, sur lequel elle a opéré des relèvements de crédit de près de 13 millions.

Réunion des gauches

Les délégués des groupes de la majorité de la Chambre se sont réunis au Palais-Bourbon et ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de publier un manifeste au sujet des élections sénatoriales.

Voici la note que les délégués publient pour annoncer leur détermination :

« La délégation des groupes de gauches s'est réunie lundi sous la présidence de M. Sarrien.

» Les délégués ont procédé à l'examen de la situation sénatoriale.

» En présence des renseignements qu'ils ont reçus des départements, ils estiment que les élections du 4 janvier prochain, comme celles de 1897 et de 1900, marqueront une nouvelle victoire pour la République.

• La délégation a constaté qu'il était inutile d'adresser un appel aux électeurs sénatoriaux. Ceux-ci, de même que tous les candidats des diverses nuances de la gauche sauront accomplir leur devoir d'union et de discipline en assurant, au second et au troisième tour de scrutin, le succès du candidat des gauches contre le candidat de la coalition réactionnaire, clérical et nationaliste.

» Le Président : SARRIEN.

Vivres de guerre

Le ministre de la guerre vient de décider qu'un concours serait ouvert pour la recherche d'un produit pouvant suppléer le pain de guerre dans les vivres du sac, au début d'une guerre.

Les produits présentés devront être de fabrication rapide, pouvoir être obtenus, soit au moyen d'ustensiles ou machines simples, peu coûteux, peu encombrants, pouvant être installés partout et sans grands frais. Le produit ne devra pas exiger pour le ressassage des soutes spéciales ; se rapprocher autant que possible, comme valeur alimentaire, et comme densité, du pain de guerre actuel ; se conserver dans le paquetage de l'homme de manière à pouvoir être encore propre à l'alimentation le trentième jour après sa fabrication.

Les personnes qui désireraient concourir devront présenter leurs produits au plus tard le 15 mai 1903, au sous-intendant militaire de la section technique, à Paris, 3, boulevard des Invalides.

Un prix d'une somme de 20.000 francs sera attribué à l'inventeur du produit qui remplira le mieux les conditions exigées. En outre, une somme de 15.000 francs pourra être répartie entre les auteurs des produits non retenus, et cependant jugés dignes d'une récompense.

Le Monopole de l'alcool

M. Jaurès a déposé à la commission du budget une proposition tendant à établir le monopole de l'Etat, pour la fabrication, l'importation et la rectification de l'alcool, à partir de 1905. Ce projet serait le prolongement du projet de M. Rouvier, réglant les bouilleurs de cru et leur imposant l'obligation de distiller dans un local de l'Etat.

M. Jaurès divise les producteurs d'alcool en deux groupes :

1. Les gros producteurs, c'est-à-dire ceux produisant au moins 10.000 hectolitres d'alcool, et 2. les petits producteurs et bouilleurs de cru. Les premiers, au nombre de 45, sont traités comme le furent les fabricants d'allumettes, lors de l'établissement du monopole ; ils seront remboursés au moyen d'obligations trentenaires dont le service des intérêts serait assuré au moyen des sommes prises sur les bénéfices encaissés par l'Etat. Aucune somme ne serait à cet effet inscrite au budget.

Pour la deuxième catégorie, M. Jaurès leur demande en tenant compte de leur production des dernières années, une contingence dans la production annuelle en leur accordant un boni de fabrication. Les bouilleurs de cru seraient ainsi supprimés et personne autre que l'Etat ne pourrait posséder d'alambics ou autres appareils de distillation. Les sous-produits seraient achetés par l'Etat qui les distillerait.

Une retraite serait accordée comme compensation aux bouilleurs de cru actuels, l'Etat ne vendrait que des alcools rectifiés il fabriquerait, néanmoins, de l'alcool industriel, dénaturé par ses soins.

M. Jaurès porte dans son projet des droits sur l'alcool de 220 fr. à 300 fr. par hectolitre d'alcool pur : il estime que le bénéfice provenant de l'application de son système pourrait atteindre 150 millions.

La lutte contre la tuberculose

La première liste de souscription pour l'organisation de la lutte contre la tuberculose s'élève à 338.000 fr.

M. Léopold Goldschmidt a donné une somme de 200.000 francs.

Le monument Emile Zola

Le comité du monument Emile Zola a constitué son bureau. MM. L. Trarieux, sénateur, et Anatole France, de l'Académie française, ont été acclamés présidents d'honneur. M. Francis de Pressensé, député, a été élu président. Puis, successivement, ont été nommés vice-présidents, MM. Octave Mirbeau, Georges Charpentier et Paul Reclus. M. Mathias Morhardt est nommé secrétaire, et M. Lucien Fontaine trésorier.

Il a été procédé ensuite à la désignation d'une commission de douze membres qui sera chargée, avec le bureau, d'étudier les diverses questions relatives au choix du sculpteur à qui sera confiée l'exécution du monument d'Emile Zola. Cette commission se compose de MM. Georges Bourdon, Alfred Bruneau, Georges Clemenceau, F. Desmoulin, Théodore Duret, Yves Guyot, Frantz Jourdain, Laborde, Labori, le colonel Picquart, Gabriel Séailles et Ernest Vaughan.

A l'unanimité, le comité a écarté l'idée d'un concours.

A l'unanimité, également, il a décidé que la souscription restait ouverte.

Les fonds seront centralisés entre les mains du trésorier, M. Lucien Fontaine, rue Jacob, 1.

A la Martinique

Le professeur Lacroix, chef de la mission scientifique envoyée à la Martinique, vient de faire connaître au ministre des colonies qu'à la suite de l'écroulement du cône formé dans le cratère du Mont-Pelé, les blocs de lave incandescente qui ont roulé dans la direction de la rivière Blanche l'ont, à l'heure actuelle, comblée et nivelée. Les cendres mouvantes qui se sont répandues sur la basse vallée, à six kilomètres du cratère, avaient encore, huit jours après, une température dépassant 100 degrés centigrades.

Les grèves de Marseille

Les grèves de Marseille espèrent-elles à leur fin.

Toutes les corporations travaillent. Quant aux inscrits maritimes, matelots et chauffeurs, ils se présentent sans cesse plus nombreux au bureau de l'inscription maritime où les embarquements se font sous le régime du contrat de 1900. Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, les marins de l'Etat continueront à constituer les équipages de navires réquisitionnés.

La plupart des vapeurs ont reconstitué leurs équipages : 2600 ouvriers ont été embauchés.

Malgré tout, le service d'ordre est toujours maintenu.

La vente des immeubles Humbert

Hier dans l'après-midi, à deux heures, devait avoir lieu, à la Chambre des criées, à la requête de MM. Bonneau et Lemarquis, liquidateurs judiciaires, la vente de l'hôtel que possédaient les Humbert avenue de la Grande-Armée et un autre immeuble également leur propriété avenue de Saint-Ouen, 125.

Sur la mise à prix de 350,000 fr. l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée n'a pas trouvé de surenchérisseur et la vente a été remise au premier jour.

Quant à la maison de l'avenue de Saint-Ouen, elle a été, sur la mise à prix de 40,000 francs, adjugée pour la somme de 56,100 fr. à M^e Depoux-Dumesnil, avoué, agissant pour le compte de M. Vincent, présent à l'audience.

Les troubles de Marguerite

Quoique commencée depuis lundi, l'affaire des troubles de Marguerite en est encore aux préliminaires.

Les audiences ont été employées à compléter la liste du jury dont plusieurs membres se sont fait récuser pour cause de maladie, puis à constater l'identité des inculpés qui sont au nombre de 106, et non de 111, par suite du décès de cinq d'entre eux.

Les inculpés ne parlent et ne comprennent pas le français ; deux interprètes les assistent.

Ils sont tous vêtus pauvrement et leur physionomie dénote une santé précaire, endommagée encore par le régime de la prison où ils sont depuis plusieurs mois.

Ce sont presque tous des cultivateurs, et à part ben Aicha Taabi, ils sont de condition misérable.

La plupart ne savent pas l'âge qu'ils ont. Yacoub, le chef de la bande, accuse 27 ans, alors que tous déclaraient qu'il en avait 36.

Cette affaire occupera plus d'un mois.

Le wagon automobile

L'automobilisme fait chaque jour de nouveaux progrès : Aujourd'hui il empiète sur le domaine des chemins de fer par la construction d'un wagon-automobile ultra-rapide, puisqu'il effectuera en cinq heures le trajet de Paris à Lyon.

Le wagon automobile est une voiture de 17 mètres de long. Il se termine en pointe à l'avant et à l'arrière. Cette disposition permettant d'obtenir le minimum de résistance de l'air et évitant les retours d'air et les projections de terre et de cailloux fréquents à des vitesses considérables.

L'appareil de traction est installé à l'avant dans la partie angulaire, occupant ainsi 2^m60 sur la longueur totale du wagon. Il se compose d'un générateur de 220 chevaux actionné au moyen du pétrole. Il suffit d'un seul mécanicien pour diriger cette voiture.

Le reste du wagon est occupé par cinq compartiments de six places chacun, et par des water-closets. Un couloir longe les compartiments dans toute la longueur de la voiture. A l'arrière, une partie est réservée aux bagages, dont le wagon peut emporter plus de mille kilos. Le wagon à vide pèse un peu moins de 25 tonnes.

Le wagon automobile peut donner une vitesse supérieure à cent kilomètres à l'heure. Son premier essai aura lieu sur la ligne de Lyon vers le milieu du mois de juin. Il devra franchir la distance de Paris

à Dijon en trois heures dix minutes, soit un peu plus de cent kilomètres à l'heure, la distance étant de 315 kilomètres. Le départ aura lieu à 8 h. 50 du matin et l'arrivée aux environs de midi.

Aérostation sensationnelle

A la suite d'un article du *Vélo*, dans lequel notre confrère M. François Peyrey, rendait compte d'une interview prise par lui à M. Surcouf, et au cours de laquelle M. Surcouf prétendait que l'aéronef Lebaudy évoluerait plus vite que celui de M. Santos-Dumont, ce dernier, piqué au vif, vient de lancer un défi de 100.000 francs aux frères Lebaudy.

25.000 francs ont été versés aujourd'hui même à l'Aéro-Club, entre les mains de M. de La Vaulx, les 75.000 autres devant suivre.

Ce sensationnel défi va certainement faire beaucoup de bruit dans le monde de l'Aéronautique, en attendant qu'au printemps prochain la querelle puisse être vidée dans les airs. M. Santos-Dumont parle déjà d'utiliser un moteur de 200 chevaux.

D'autre part, on annonce que M. de Castillon et le capitaine Deburaux partiront, à la fin du mois, pour Gabès (Tunisie), où ils vont lancer deux aérostats destinés à tenter la traversée du Sahara. L'un des deux ballons est pourvu de délesteurs automatiques, d'une nacelle contenant des pigeons voyageurs et des appareils enregistreurs. L'autre ballon ne porte qu'un guide-rope lourd. Tous deux sont munis de voiles cerf-volant.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture se réunira vendredi 19 décembre pour statuer sur les affaires suivantes :

1^o Le sieur Bercegol de l'île, de Cahors, contre l'administration des contributions directes. — Personnelle mobilière et patente. — Demande en décharge.

2^o Le sieur Florenty, Antoine, de Saint-Caprais, contre l'administration des contributions directes. — Patente. — Demande en réduction.

3^o M^{me} veuve Cure, de Cahors, contre l'administration des contributions directes. — Foncière bâtie. — Demande en réduction.

4^o Le sieur Guilhem, Jean, de Berganty, contre la compagnie d'Orléans. Ligne de Cahors à Capdenac. — Demande en indemnité pour dommage.

5^o Le sieur Gélis, entrepreneur, contre la commune de Cassagnes. — Reconstruction de l'église. — Règlement de décompte.

Congés du jour de l'an

Les écoles publiques du département du Lot vaqueront du mercredi 31 décembre au dimanche 4 janvier.

Ponts et Chaussées

Un arrêté ministériel a réglé les conditions d'admission à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées.

Le nouveau programme sera appliqué lors des prochains examens.

Nul n'est admis à prendre part au concours s'il n'est français ou naturalisé français et s'il n'est âgé de plus de 18 ans et de moins de 30 ans, au premier janvier de l'année dans laquelle aura lieu le concours.

Toutefois, les militaires ayant passé 3 ans sous les drapeaux seront admis à concourir jusqu'à l'âge de 33 ans et les commis des ponts et chaussées et des mines qui, à l'âge de 30 ans, comptaient plus de 2 ans de services, pourront concourir jusqu'à l'âge de 35 ans.

Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre avant le 12 janvier.

CAHORS

Causeries de la mairie

Samedi 20 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, dans une des salles de la mairie, M. Cahier, professeur à l'école normale des instituteurs fera une causerie sur :

« Les volcans et les tremblements de terre. »

Cette causerie sera accompagnée de projections lumineuses.

Erratum

Dans le compte-rendu de la réunion de l'Amicale des Instituteurs, paru dans notre numéro de mardi, nous avons omis un mot : il faut lire à la première ligne du vœu adopté par les instituteurs : « Que toute pratique du culte à l'école et toute surveillance des élèves etc... »

Gendarmerie

Par décision ministérielle du 15 décembre, M. Berry, lieutenant-trésorier de gendarmerie à Cahors, est désigné pour occuper à partir du 1^{er} janvier 1903 le même emploi à la 17^e légion.

Election au Conseil départemental

En exécution de l'arrêté préfectoral, il a été procédé aujourd'hui au dépouillement du scrutin pour l'élection du délégué de l'enseignement privé laïque au Conseil départemental.

Electeurs inscrits, 8 ; votants, 7.

A été élue Mlle Combrade, institutrice privée, à Saint-Cirice, 6 voix.

Postes et télégraphes

Aujourd'hui 18 Décembre et demain 19 ont lieu dans une des salles de la mairie le concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes.

50 aspirants y prennent part.

L'HONNEUR DU NOM

PAR

CHARLES BUET

PREMIÈRE PARTIE

Les Châtelains de Mainrouge

I

La levrette, les chats et les perroquets de demoiselle Flore, le livre du baron Cyriaque et les nouvelles du docteur André.

M. de Blanchelaine se tourna vers sa sœur et lui dit en souriant, répondant sans doute à diverses interpellations dont il avait subi le choc pendant le dîner.

— Laissez en paix votre neveu, ma sœur : il n'est pas d'âge à nous tenir compagnie. Le voudriez-vous accroché à vos jupes jusqu'à ce qu'il soit grand-père ? Il est exact à l'heure des repas, il mange vite comme un chasseur qu'il est, et dès qu'il a fini, il part. C'est bien naturel : à vingt ans, on recherche surtout le grand air, l'exercice, les courses dans la montagne.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

— Ouais ! pensez-vous que se soit pour courir la montagne que votre fils déserte la maison !... Ici, Perlette !

— De mon temps on était moins indulgent vous ne quittiez pas le salon avant d'en avoir reçu congé de notre vénéré père... On ne sait plus élever les enfants, ma parole !

— Hé ! ma sœur, dit le baron en souriant, ne récriminez pas, c'est vous qui l'avez élevé ce pauvre garçon, et souvenez-vous du proverbe : tel Mentor, tel Télémaque !

Damoiselle Flore fronça les sourcils, chercha une pastille dans sa bonbonnière, et caressa d'un air compatissant les deux chats qui se roulaient à ses pieds.

— Bref, mon petit cousin est sorti, dit le docteur ! j'en suis fâché.

— Ah ! pourquoi donc ?

— Parce que je pense comme mademoiselle de Blanchelaine : un jeune homme de dix-neuf ans, si pressé de m'échapper, quand il y a un demi-pied de neige sur les prairies, n'a pas dessein de cueillir des primevères.

— Vous m'inquiétez, André.

— Ne craignez rien de grave, monsieur, seulement demandez, je vous prie, à Emmanuel pourquoi il va tous les jours à Miolans ?

M. de Blanchelaine froissa, d'un geste impatient, les respectables feuillets de son livre tandis que sa sœur déjà gagnée à la cause qu'il fallait jusqu'alors plaider contre elle, dardait un regard furibond sur le médecin, et répondait avec vivacité :

— Pardi ? où voulez-vous qu'il aille ? On

l'assotit de blason, de chevalerie, de légende, et le jouvenceau va rêver au milieu des ruines à toutes les splendeurs déçues ? Vous en ferez un poète, je vous en préviens, Cyriaque, et ce sera dommage, l'arme d'un Blanchelaine, c'est l'épée et non pas la plume.

Un sourire dédaigneux contracta les lèvres de M. Moneton qui riposta d'un ton sec :

— Mademoiselle, un proverbe musulman assure qu'au jugement dernier l'encre des écrivains sera estimée le même prix que le sang des martyrs.

— J'ai formellement défendu à Emmanuel de retourner au château de Miolans, dit le baron qui se leva et se mit à se promener de long en large dans le salon.

— Asseyez-vous donc, mon frère, vous éveillez Rul et Meg, qui ont le sommeil léger et dont vos éclats de voix troublent la digestion.

Le baron haussa les épaules :

— Je renouvellerai ma défense, reprit-il, et si mon fils me désobéit j'irai le chercher moi-même à Miolans, dussé-je troubler une de ses conversations intéressantes, qu'il poursuit la journée durant, avec Rochev.

Qu'est-ce encore que celui-là ? Un vagabond, un savantasse, un être cynique et mystérieux, qui vit on ne sait de quoi, qui vient on ne sait d'où ? il paraît, disparaît, se montre, se cache, suivant sa fantaisie et faisant subir ses caprices même à l'héritier de Blanchelaine. C'est par trop singulier !

— Emmanuel ne verra pas Rochev aujourd'hui, dit Monaton, car j'ai rencontré le per-

sonnage, ce matin. Il coupait en biais en travers les marais et piquait droit sur Chamosset, en homme qui n'a pas de temps à perdre et que de graves affaires appellent hors de son logis.

— Voyons, André ! Vous qui avez douze ans de plus qu'Emmanuel, et qui l'aimez, usez donc de votre influence sur lui pour l'arracher...

— Monsieur, ne tombez pas d'un excès dans l'autre. Emmanuel ne court aucun danger. Vous le savez épris de poésie, de noblesse, de toutes ces mièvres sentimentalités qui sont une maladie de l'adolescence. Il voit en ce Rochev un héros de poème épique à son avis, c'est un Lara, un corsaire hyronien, un génie méconnu, un profond penseur, un Maître inédit.

Emmanuel admire sa vaste intelligence. Découvert comme il l'était ici, n'ayant aucun ami de son âge, il a rencontré Anthelme Rochev dans les circonstances étranges que vous savez : ils se sont liés, et mon jeune cousin s'est précipité dans cette amitié avec toute la fougue de ses 19 ans.

— Mais de quoi parlent-ils toute la sainte journée ? s'écria demoiselle Flore en agitant ses mains fluettes.

Elle envoya une chiquenaude à l'angora Gla qui aiguisait ses griffes sur sa douillette de soie feuille morte, et siffla Perlette qui bondit sur ses genoux.

(A suivre).

Groupe d'Etudes sociales

Les membres du groupe « La Solidarité » sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain, vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : Renouvellement du Bureau et de la Commission.

Arrestation

Avant-hier au soir a été écroué à la prison de notre ville, le nommé Villard, ex-industriel à Cahors.

Il serait inculpé de faux et usage de faux.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 18 ET 21 DÉCEMBRE

Allégo Militaire	Menzel.
Si j'étais Roi (ouverture)	Adam.
Estelle (valse)	Aldebert.
Les cloches de Corneville (fant.)	Planquette.
Farandole de l'Arlesienne	Bizet.

Allés Fénélon, de 3 1/2 à 4 1/2 h. du soir

Arrondissement de Cahors

LUZÉCH — Conseil municipal. — Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Luzéch a décidé de faire exécuter un projet d'adduction d'eau potable dans cette ville.

SAUZET. — Droits de place. — M. Contou Jean-Pierre, a été déclaré adjudicataire des droits de place et de halle, moyennant le prix annuel de 1115 francs et M. Hébrard Paul, adjudicataire des droits de pesage à la bascule publique pour la somme de 75 francs par an, de la commune de Sauzet.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Animaux trouvés. — Déclaration a été faite au commissariat de police que lundi, jour de foire, deux vaches et un chien ont été trouvés errant sur la voie publique;

Ces animaux ont été mis en fourrière, en attendant qu'ils soient réclamés par leurs propriétaires.

La truffe. — D'après les renseignements que nous avons recueillis, ce précieux tubercule sera cette année aussi abondant que l'année dernière, et sa qualité paraît être supérieure.

Foire. — Malgré la pluie tombée dans l'après midi, la foire du 15 décembre a été importante. Le champ de foire était bien garni.

Voici les cours pratiqués :
Bœufs d'attelage, de 750 à 950 fr. la paire ; bœufs gras, de 30 à 34 fr. le quintal ; veaux et moutons gras, de 80 à 95 c. le kil. ; hantse sur les cochons destinés à la charcuterie, de 48 à 52 fr. le quintal ; porcelets, de 15 à 30 fr. la pièce.

Blé, de 15 fr. 50 à 16 fr. 50 l'hectolitre ; avoine, de 7 fr. 50 à 7 fr. 75 ; maïs, de 13 à 14 fr. ; haricots, de 23 fr. à 25 fr. ; noix, de 17 à 18 fr. ; châtaignes, de 6 fr., à 6 fr. 50.

Prunes communes, de 10 à 14 fr. le quintal ; rondes, de 22 à 24 fr. ; d'ente, de 25 à 35 fr.

Volaille, 65 c. le demi-kilo ; oies mortes, 80 et 85 c. ; foies d'oies, 2 fr. 25 à 2 fr. 50 ; lièvres, de 5 à 6 fr. pièce ; perdreaux, de 1 fr. 50 à 2 fr.

Truffes, de 12 à 13 fr. le kilo.
Œufs, 1 fr. la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

SARRAZAC. — Election de la municipalité. — Le Conseil municipal doit se réunir dimanche prochain pour l'élection d'un maire et d'un adjoint.

FRAYSSINET-LE-GOURDONNAIS. — M. Valette, adjoint au maire de Frayssinet-le-Gourdonnais, a donné sa démission à la suite d'un conflit existant entre lui et le maire.

SOUILLAC. — Cours d'adultes. — Les cours d'adultes seront ouverts aux dates suivantes :

1^o Pour les jeunes filles, le dimanche 21 décembre;

2^o Pour les jeunes gens, le mardi 23 décembre.

Ils auront lieu pour les jeunes filles tous les dimanches, de une à trois heures du soir, pour les jeunes gens, les mardi et vendredi de chaque semaine, de huit à neuf heures du soir.

LABASTIDE-MURAT. — Cheval volé.

Dimanche soir, à la tombée de la nuit, le cheval du sieur Magot Léon, épicer à Goudou, près Labastide-Murat, lui a été volé, dans l'écurie de l'hôtel de la Poste tenu par M. Lacaze. Le sieur Magot s'était arrêté à l'hôtel Lacaze pour souper, vu l'heure tardive.

Voici le signalement de la bête dérobée : cheval entier, âgé de 20 mois, taille 1^m55 environ, bai brun, queue arrivant aux jarrets, tronçon coupé depuis deux mois, boulets forts paraissant un peu engagés; panache du devant : manque un petit flocon de poil au milieu du front par suite d'un coup.

La personne qui le reconnaîtrait sur un champ de foire ou qui en entendrait parler est priée d'en informer le sieur Magot.

BULLETIN FINANCIER

La séance a été très satisfaisante : les affaires ont été fort actives et par conséquent, la tenue des cours s'en est sensiblement ressentie.

Ce sont toujours les fonds d'Etat qui sont privilégiés par les demandes.

Le 3 0/0 qui était offert au début à 98,55,

clôture à 98,77 en hausse de 10 centimes sur le dernier cours d'hier.

Sauf le Crédit Lyonnais sur lequel des demandes suivies se sont portées, et qui finit à 1085, les autres établissement de crédits n'ont pas été cotés à terme.

Parmi nos chemins, le Lyon s'inscrit à 1412 et l'Orléans à 1485.

Le Suez a passé de 3916 à 3920.

L'Extérieure progresse de 20 centimes à 87,60 ; l'Italien ferme à 104,05 ; le Portugais à 31,37. — Le Russe 3 0/0 1891 cote 37,70.

Le Serbe 4 0/0 en grande hausse s'élève à 79.

Les fonds Ottomans sont en hausse. Le Turc D à 28,40 ; la Banque Ottomane 592.

Etrennes Hachette.

La librairie Hachette et C^{ie}, dont les publications littéraires et artistiques sont si estimées, fait paraître pour les étrennes de 1903 une série d'ouvrages nouveaux qui ne le cèdent en rien à ceux des années précédentes : *Raburn*, par sir William Armstrong (cart., 125 fr.); *Pintoricchio*, par M. Conrad Ricci (cart., 72 fr.); *La Guerre racontée par l'Image* (br., 30 fr.; rel., 40 fr.); *Chantilly (1485-1897)*, par M^{me} la C^{te} Berthe de Clinchamp (br., 15 fr.; rel., 25 fr.); *Histoire des Jouets*, par M. Henry d'Allemagne (br., 35 fr.; cart., 40 fr.); *Les grands Naufrages*, par M. H. de Nussanne (br., 15 fr.; rel., 20 fr.); *La Chute de l'Empire de Rabah*, par M. Emile Gentil (br., 10 fr.; rel., 15 fr.); *Napoléon raconté par l'Image*, par M. A. Dayot (br., 15 fr.; rel., 20 fr.); *Capitaines courageux*, par Sir Ruyard Kipling (br., 10 fr.; rel., 15 fr.); *Cent Récits d'Histoire de France*, par M. G. Ducoudray (cart., 5 fr.).

A ces belles éditions s'ajoutent les périodiques illustrés : *Le Tour du Monde* (br., 25 fr.; rel., 32 fr. 50); *le Journal de la Jeunesse* (br., 20 fr.; cart., 26 fr.); *Mon Journal* (br., 8 f.; cart., 10 fr.).

La collection de la petite Bibliothèque de la Famille, s'enrichit de trois romans que les jeunes femmes et les jeunes filles liront avec délices (chaque vol., br., 3 f. 50; cart., 5 fr.): *L'Oiseleur*, par M^{me} Béatrice Harraden; *Kervevez*, par M^{lle} Pape-Carpentier; *Jouets du Destin*, par M^{me} D. de Longgarde.

La Nouvelle Collection à l'usage de la Jeunesse s'est accrue de deux ouvrages : *Nini-la-Fauvette*, par M. Ernest Daudet; *Fille de Roi*, par Pierre Maël (chaque vol., br., 7 fr.; cart., 10 fr.).

La Bibliothèque Rose illustrée compte quatre nouveautés (chaque vol., br., 2 fr. 25; cart., 3 fr. 50): *L'Épée du Dojon*, par M^{me} Chéron de la Bruyère; *Les petits Poussargues*, par M. François Deschamps; *Les Enfants du Luxembourg*, par M^{me} Chabrier-Rieder; *Le Bonheur de Michel*, par M^{lle} G. du Planty.

Albums en couleur pour les petits enfants : *Mon Premier Tour du Monde*, par M^{lle} H. S. Brès (cat., 2 fr.); *Messieurs les Animaux en Train de plaisir* (cart., 5 fr.); *La Journée d'un chien* (cart., 6 fr.); *Paul le Menteur*; *Le Pot-tron* : albums Trim (chaque vol., cart., 1 fr. 50); *Le Petit-Tambour de 1805* (75 c.); albums *Bob et Lili* (chaque, 30 cent.); albums *Pauly Chiné* (chaque, 10 cent.).

La Bibliothèque des Ecoles et des familles comprend neuf nouveautés : *Le Savant du foyer*, par L. Figuié (br., 8 fr.; cart., 12 fr.); *Au Drapeau*, par Maurice Loir (br., 4 fr. 50; cart., 6 fr. 50); *Le Roi du Timbre-Poste*, par G. de Beauregard et H. de Gorse; *Robinson et Robinsonne*, par P. Maël (chaque vol., br., 3 fr.; cart., 4 fr. 60); *Les sept Merveilles du monde*, par Augé et Lassus; *Lettres du Régiment*, par Louis d'Or (chaque vol., br., 2 fr. 60; cart., 3 fr. 90); *Le Roman d'un sot*, par François Deschamps; *Un Héros de treize ans*, par Léo Dex; *Les Etapes de Rameau*, par G. Ferry (chaque vol., br., 2 fr.; cart., 3 fr.).

Etrennes Musicales : *La Quinzaine Musicale* (br., 6 fr.; rel., 8 fr.); 15 *Chansons favorites*, par M. Paul Delmet (prix net, 6 fr.); 15 *Célèbres mélodies*, par M. de Tagliafico (pr. net, 10 fr.).

La Vie Heureuse, la nouvelle revue féminine illustrée (le n^o de 56 pages et 70 gravures, 50 cent.). — Abonnements : Paris et Départ., 7 fr.; Etranger, 9 fr.

La Mode Pratique, le mieux compris des journaux de mode (le n^o 25 cent.); *La Corbeille à ouvrage*, le plus pratique des journaux de broderie (le n^o 10 cent., avec dessins décalquables, 15 cent.).

Les Lectures pour Tous, la célèbre Revue universelle populaire illustrée (l'année, cart., 9 fr.). Chaque livraison mensuelle (96 pages, 100 gravures inédites), 50 cent. — Abonnements : Paris, 6 fr.; Départ., 7 fr.; Etranger, 9 fr.

Signalons l'*Almanach du Drapeau* pour 1903, édition simple, br., 1 fr. 50. Edition complète contenant un *Petit Annuaire condensé de l'armée française*, en 82 pages (cart., 3 fr. 75).

Enfin, l'*Almanach Hachette* pour 1903 (1 fr. 50) offre à ses lecteurs un grand nombre de concours avec 8.600 fr. de prix une magnifique carte routière de France et de nombreuses autres primes.

Ancien cabinet dentaire HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 3 h.

A VENDRE

DEUX MAISONS de rapport

SISES A CAHORS

UN JARDIN D'AGRÈMENT

A PROXIMITÉ DE LA VILLE

UNE FRICHE

SITUÉE DANS LA COMMUNE DE CAHORS

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Sourdrille, notaire à Cahors.

AVIS

M. Aimé WILCKEN, Chirurgien-Dentiste, Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire de Paris, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient de prendre la suite du cabinet de M. BOURGET, 9, rue du Lycée.

Traitement et outillage tout à fait nouveaux.

Redressement et soins spéciaux pour les enfants.

Il est toujours délivré sur facture une garantie du travail.

Aurificateur spécialiste ; prothèse en tous systèmes ; célérité et discrétion.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

DEUXIÈME PARTIE

ALTESSE

VII

Il y a plusieurs manières de faire un faux pas

Ils avaient, à l'instant même, changé de direction et essayé de regagner le rivage. Mais ils n'avaient pas fait cent mètres que, soit par l'effet d'une fausse manœuvre du major ou d'une recrudescence de l'orage, la petite barque se retourna sens dessus dessous, et les deux dames se trouvèrent, en compagnie de leur protecteur, au milieu des flots irrités.

Lady Cecil n'avait pas prononcé une seule parole. Elle joignit les mains et s'écria, en regardant avec une sorte de passion ce ciel brillant aux teintes d'opales et émaillé d'étoiles : — Oh ! que je voudrais ne pas être obligée d'épouser sir Arthur Tregenna.

— Lady Cecil, je vous demande pardon de

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

mon indiscretion, mais on m'a envoyé ici pour vous chercher.

L'heure était venue. Sir Arthur était debout devant elle.

Elle leva ses grands yeux expressifs sur lui. Ils exprimaient toute la terreur qu'elle éprouvait, tout l'appel désespéré qu'elle venait de prononcer.

Mais il ne sut pas en comprendre la signification... les hommes la comprennent-ils jamais en pareil cas ?

Il s'avança vers elle avec promptitude, résolution. Qu'elle était belle, noble, douce !... Quel homme n'aurait été fier de l'avoir pour épouse ! Il s'avança tout près d'elle et lui prit la main.

Les mots sacramentels étaient sur ses lèvres... dans une minute tout serait consommé !

— Lady Cecil, fit-il, je suis venu vous chercher pour...

Il n'acheva pas. La porte s'ouvrit, le rideau se souleva et Mlle Herncastle apparut.

VIII

Edmond O'Donnell

Mlle Herncastle avait derrière elle l'éclat du salon qui resplendissait de lumière. Elle était à demi-enveloppée des rideaux de velours rose qui formaient l'entrée du boudoir ; le reflet de la lune frappait directement sa pâle figure et sa chevelure de jais... elle ne demeura qu'une seconde dans cette attitude, et c'est ainsi que l'aperçut d'abord sir Arthur Tregenna et que Cecil se la rappela toute sa

vie dans les rêves de son sommeil et dans les rêveries de ses veilles... on eut dit une statue vêtue de rose et placée sous l'archivolte de la porte d'entrée.

— Lady Cecil, commença-t-elle d'une voix douce, lente, bien articulée, lady Dangerfield m'a envoyée à votre recherche...

Elle s'arrêta tout à coup ; elle fit un pas et s'aperçut alors subitement que Cecil n'était pas seule.

— Je vous demande pardon, dit-elle ; mais je n'avais pas remarqué...

— Attendez, attendez, mademoiselle Herncastle ! s'écria Cecil en se levant avec un soupir de profond soulagement. Lady Dangerfield vous a envoyée me chercher, dites-vous ? Y a-t-il quelqu'un de venu ?... Se prépare-t-on à jouer aux charades ?

— Oui, lady Cecil, et l'on vous attend. La musique est là !

— Vous touchez du piano, n'est-ce pas, sir Arthur ? dit Cecil en se tournant de son côté et en s'apercevant seulement alors qu'il regardait attentivement Mlle Herncastle.

Il se demandait avec curiosité qu'elle était cette femme de si haute mine et si différente de toutes celles qu'il avait rencontrées jusque-là dans la maison.

— Ah ! j'oubliais que vous ne connaissiez pas Mlle Herncastle... Sir Arthur Tregenna, Mlle Herncastle. C'est étrange, que vous ayez passé huit jours dans la même maison sans vous être encore rencontrés ! Chut ! n'entendez pas la voix de Charlotte qui appelle quelqu'un ?

— Altesse, Altesse ! disait milady de sa voix perçante, es-tu endormie ou morte, dans la maison ou ailleurs ?... Où es-tu passée ?

Elle aussi vint soulever le rideau et resta pétrifiée de surprise et d'indignation à la vue du groupe qu'elle avait devant les yeux.

— Que pouvez-vous faire ici, sans autre lumière que celle de la lune ? Sir Arthur, je croyais vous avoir envoyé appeler lady Cecil Clive. Mademoiselle Herncastle, ajouta-t-elle d'une voix aigre, je croyais vous avoir... Il faut que cet endroit soit soumis à quelque enchantement, qu'aucun de ceux qui y entrent n'en peuvent sortir !

Elle fixa ses yeux sur le baronnet.

— Aait-il eu le temps de faire sa proposition, de mariage ?

— Ce n'était pas un homme à la parole facile aux compliments fleuris, comme le major Frankland.

Il se borna à sourire avec sa gravité habituelle, puis il sortit.

Cecil s'était enfuie avec la légèreté d'un oiseau ; et Mlle Herncastle venait, derrière d'un pas plus lent, avec le port majestueux et la grâce d'une jeune reine.

— Quelle est cette personne ? demanda sir Arthur à voix basse à milady.

— Mlle Herncastle, ma gouvernante, — Votre gouvernante !... elle a l'air d'une impératrice !

(4 Suivre).

PHARMACIE MODERNE

J. Fournié

Pharmacien-Chimiste

CAHORS — PLACE DU MARCHÉ — CAHORS
DROGUERIE, SPÉCIALITÉS
TISANE DES CHARTREUX

L'ILLUSTRE PASTEUR. — Ce grand Savant nous a montré le rôle des microbes dans la production des maladies. Ces infiniment petits se développent dans le sang et si on ne les expulse pas, ils peuvent se fixer sur un organe important et le détruire. Ils produisent alors une maladie grave qui aboutit à la mort très souvent. Rien ne sert d'employer des médicaments qui ne s'attaquent pas à la cause du mal. C'est en se purifiant le sang qu'on se guérit des maladies de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie, des intestins, des maux d'oreilles, des maladies de la peau. Il faut donc faire usage souvent d'un vrai dépuratif. La Tisane des Chartreux est reconnue aujourd'hui sans conteste comme le meilleur dépuratif du sang; elle procure des guérisons de maladies considérées comme incurables. On la trouve, au prix de 4 fr.

Bibliographie

La Vie Heureuse

Le troisième numéro de *La Vie Heureuse* vient de paraître à la librairie Hachette et C^e, et, avec lui, cette belle publication féminine accueille dès sa naissance avec tant de faveur, se trouve définitivement lancée. Car il est impossible de rêver un ensemble plus complet, plus joli et plus varié que ce numéro où défilent tour à tour le monde le théâtre, le cirque et l'usine — une usine mondaine ! — sous les espèces les plus gracieuses et les plus féminines. Ajoutez à cela que Henri Lavedan a écrit un étincelant dialogue de Noël pour ce numéro, où Caran d'Ache a donné un... Caran d'Ache de derrière les fagots, et où MM. de Féraudy et Georges Loiseau ont écrit une charmante comédie que le sociétaire de la Comédie-Française, assisté de la toute gracieuse Yvonne Garick, a jouée devant l'objet pour les lectrices de *La Vie Heureuse*.

En voilà assez, sans nul doute, pour assurer le triomphe de ce numéro; mais il contient encore bien plus d'autres choses, et il faudrait un long article pour les énumérer seulement: le mieux est donc d'y aller voir soi-même, et de se procurer au plus vite cette étincelante publication.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal de voyages, aventures, explorations, etc. — Le numéro 15 centimes. Abonnement d'un an 6 fr. 50. — Rédaction-administration: Cloître Saint-Honoré, Paris. — Sommaire du 18 décembre 1902.

Comment Harry Supperfield échappa à la dent du léopard: Roland Moutelavel. — La danse en Afrique (Le Tam-tam baongo): Georges de Roubay. — Le « Globe Trotter » à travers le monde: Sur les grands chemins du globe; de Gélayat. — Une boîte aux lettres originale; Policiers d'Amérique; la locomotion au Congo; Un habit de noce en dents d'élan: G. T. — La Secret du volcan, roman inédit (suite): illustrations de Louis Tinaire: André Laurie. — Une nuit dans les grands lacs amers: Pierre de Kadoré. — Les métiers des pauvres aux Indes: de Saint-Maurice. — Notes sur l'Espagne (La Galice): V. M. — Les Chinois: Ce qu'ils pensent: Villetard de Laguerie. — « Knick-Knack » Club, roman inédit (suite): illustrations de Mahut: E. A. Spill. — Les voyages de nos lecteurs: Les pyramides de Los Angeles: R. Montelame. — Le royaume de Boardsey: H. G. — La conquête de la terre en éphémérides: A. D. — L'alliance pour la propagation de la langue française: G. D. — Curiosités naturelles: Le crabe porte-faix; un triple nid de rouges-gorges: XXX. — Petite correspondance: G. T. — Nos concours: Concours n° 50; Voyage en zigzags. Soixante prix. Résultats du Concours n° 45 (La ville secrète): M. Sphinx. — Petits conseils (Page humoristique): Daisne.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 7^e — Sommaire du 18 décembre 1902.

V^{ie} Nacla: Chronique. — Léopold Sadot: La vache de M. Renaud (fin). — Théodore Cahu et Louis Forest: Vers la Paix (suite). — Le Vicomte Henri de Bornier: Louise de Vauvert (suite). — Armand Silvestre: Le Myosotis rouge. — Charles Mérouvel: Bâtards, (suite). — Le comte Léon Tolstoï: Anna Karénina, (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Occupation chez soi indépendante, sérieuse, facile à dames, demoiselles et messieurs, voulant occuper leurs loisirs. — Rapport 60 à 100 fr. par mois suivant production. — Ecrire: Entreprise Nouvelle 65, rue du Faubourg St-Denis (Grands Boulevards), Paris (anciennement 113, rue Caulaincourt).

Vient de paraître

A la Librairie DELSAUD

RUE DE LA MAIRIE, CAHORS
Pour 1903

LE GRAND ANNUAIRE DU LOT

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS
Par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme)
Illustré de plus de 100 gravures

PRÉCÉDÉ DES

FOUS LITTÉRAIRES DU QUERCY

Par L. GREIL

et de deux légendes locales

LE SONNEUR DE CLOCHES ET LE CHARIVARI

Prix: 0 fr. 60 centimes

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2^o en Province: dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes:

LE CANTAL. — LE BERRY. (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1^o DE PARIS À TOURS.

2^o DE TOURS À NANTES.

3^o DE NANTES À LANDERNAU, et embranchements.

4^o D'ORLÉANS À LIMOGES.

5^o DE LIMOGES À CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.

DE TOURS À ANGOULÈME.

D'ANGOULÈME À BORDEAUX.

Premières livraisons

d'une collection

qui sera

continuée

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi et notamment pour:

Agde (le Gran), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, (La Preste), Arrean-Cadéac (Vielle-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Pertus (le), Combo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espérasa (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Goéthary (halte), Gojan-Mestras, Hen-

daye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loloque (Préchacq-les-Bains), Lamoignon-les-Bains, Larous-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la-Fraque), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz-Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas, Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginolès, Garcanières, Escoulobre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantès), Saint-Girons (Audoubert, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Sradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflant (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Le propriétaire-gérant: A. COUSSLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service d'Hiver

De Paris à Toulouse

	17	5(1)	23(3)	35	1125
	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS ^a
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e class.
PARIS(Aust.).....	départ.. 3 10.	10 10.	8 58.	11 14.	—
LIMOGES.....	arrivée. 1 50	4 38	3 16.	9 2	—
	départ.. 3 34	4 46	3 24.	9 29	—
	arrivée. 6 36.	6 34.	4 57	12 32.	—
BRIVE.....	départ.. 6 45.	7 1	5 5	1 11	7 18.
Gignac-Cressensac.....	départ.. 7 20	—	—	1 38	7 56
	arrivée. 7 40	7 39	5 41	1 59	8 17
SOULLAC.....	départ.. 7 45	7 40	5 44	2 3	8 30
	arrivée. 7 52	—	—	2 10	8 37
CAZOULÈS.....	départ.. 7 53	—	—	2 11	8 39
Lamothe-Fénelon.....	départ.. 8 9	—	—	2 26	8 54
Nozac.....	départ.. 8 19	—	—	2 37	9 5
GOURDON.....	départ.. 8 31	8 3	6 9	2 50	9 17
Saint-Clair.....	départ.. 8 40	—	—	3 1	9 27
Dégagnac.....	départ.. 8 51	—	—	3 12	9 39
Thédirac-Peyrilles.....	départ.. 9 2	—	—	3 24	9 51
Saint-Denis-Catus.....	départ.. 9 13	—	—	3 35	10 2
Espère.....	départ.. 9 22	—	—	3 45	10 12.
CAHORS.....	arrivée. 9 32	8 47	6 45	3 56	10 23.
	départ.. 9 41	8 53	6 53	4 5	7 30.
Sept-Ponts.....	départ.. 9 51	—	—	4 16	7 42.
Cieutat.....	départ.. 10 5	—	—	4 32	7 59
Lalbenque.....	départ.. 10 12	—	—	4 40	8 3
Causade.....	départ.. 10 45	9 35	7 31	5 15	8 45
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 19	10 1	7 56	5 55	9 27
TOULOUSE.....	arrivée. 12 13.	10 49.	8 45	7 51	—

De Toulouse à Paris

	42(4)	16(2)	1140-1128	1132(*)	4	1126	1136	40
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS
	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
TOULOUSE.....	d. 1 5.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 40s.	—	9 16m	5 45m
MONTAUBAN.....	d. 1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 25
Causade.....	d. —	4 1	5 20	8 11	9 53	—	11 33	8 6
Lalbenque.....	d. —	—	6 9	8 52	—	—	12 13.	8 48
Cieutat.....	d. —	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 57
Sept-Ponts.....	d. —	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 9
CAHORS.....	arr. 2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	12 42	9 17
	dép. 2 49	4 48	6 52	—	10 36	—	5 57m	9 36
Espère.....	d. —	—	7 5	—	—	—	6 11	9 48
St-Denis-Catus.....	d. —	—	7 19	—	—	—	6 25	10 1
Thédirac-Peyril.....	d. —	—	7 33	—	—	—	6 41	10 14
Dégagnac.....	d. —	—	7 42	—	—	—	6 50	10 23
Saint-Clair.....	d. —	—	7 52	—	—	—	6 59	10 32
GOURDON.....	d. —	5 30	8 7	—	11 19	—	7 17	10 45
Nozac.....	d. —	—	8 16	—	—	—	7 26	10 53
Lamothe-Fénel.....	d. —	—	8 25	—	—	—	7 36	11 2
CAZOULÈS.....	d. a. —	—	8 37	—	—	—	7 48	11 14
	d. b. —	—	8 38	—	—	—	7 49	11 15
SOULLAC.....	d. a. 3 47	5 51	8 46	—	11 43	7 57	—	11 22
	d. b. 3 48	5 55	8 51	—	11 44	8 7	—	11 25
Gignac-Cressens.....	d. —	—	9 21	—	—	8 37	—	11 51
BRIVE.....	d. a. 4 24	6 31	9 56	—	12 22m	9 11	—	12 23.
	d. b. 4 28	7 3	—	—	12 29	—	—	12 50
PARIS (A.) arr.....	12 5m	4 21m.	—	—	9 14	—	—	11 33

a et b) 2^e classe, pour 200 kilomètres minimum; 3^e classe pour 300 kilomètres.
c et d) 2^e classe, pour 300 kilomètres minimum; 3^e classe, pour 400 kilomètres.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	Omnibus.	Mixte (3 ^e cl.)	Poste.	Omnibus
CAHORS — D.	6 5.	7 30.	12 49.	7 14.
Mercuès.....	6 16.	7 52.	1 3.	7 14.
Arrêt Douelle	6 26.	8 10.	1 4.	7 20.
Parzac.....	6 36.	8 10.	1 4.	7 20.
Luzach.....	6 56.	8 20.	1 30.	7 33.
Castelfranc.....	6 49.	8 46.	1 32.	7 46.
Arr. Prayzac	6 52.	—	1 35.	7 49.
Puy-l'Évêque.....	7 1	9 11	1 43	8 1
Dupuy.....	7 8	9 25	1 50	8 8
Souillac-Toulou.....	7 16	9 37	1 58	8 16
Fumel.....	7 25	10 2	2 7	8 27
Libos.....	7 51	10 9	2 15	8 33
PARIS — A.	11 33.	—	4 21	8 39m

De Cahors à Capdenac

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS — D.	7 35.	1 27.	6 47.
Cabessut, halte	7 32.	1 36.	6 50.
Arcambal.....	7 43.	1 47.	7 6.
Yers.....	7 52.	1 56.	7 14.
Saint-Géry.....	8 1	2 4	7 22.
Coudac.....	8 14	2 17	7 34.
St-Cirq, halte.	8 21	2 24	7 40.
St-Martin-Lab.	8 33	2 33	7 48.
Calvignac, halte	8 41	2 41	7 55.
Cajarc.....	8 55	2 55	8 7.
Montbrun, halte	9 6	3 6	8 17.
Toirac.....	9 16	3 16	8 26.
Lamadelle.....	9 29	3 29	8 38.
CAPDENAC, A.	9 41	3 41	8 50.

De Libos à Cahors

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS — D.	7 50.	10 50.	7 10m.
LIBOS — D.	8 3	8 8.	8 55.
Fumel.....	8 6.	8 17.	